

Projet du Parc éolien de Bambou

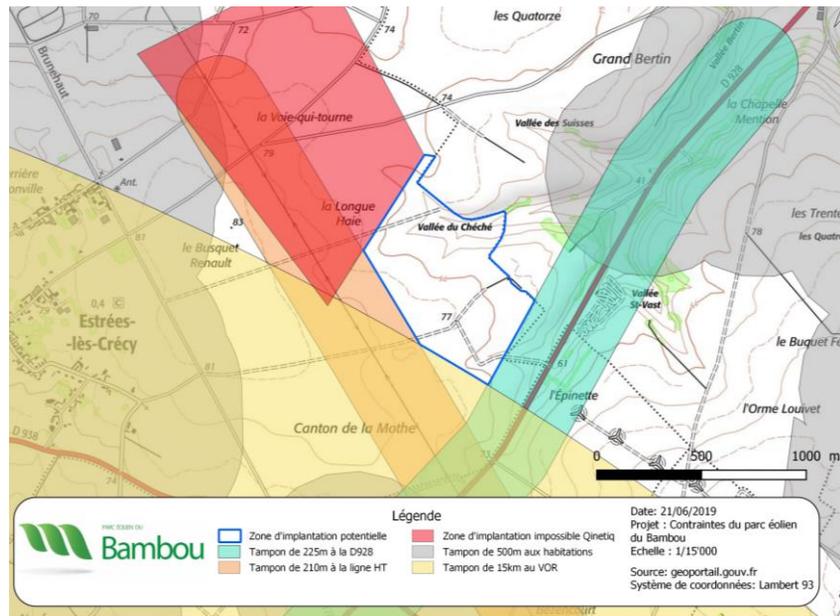
Commune d'Estrées-lès-Crécy

Le développement d'un parc éolien est soumis à une réglementation stricte, afin de garantir un projet respectueux de l'environnement, du paysage, du patrimoine et des habitants.

Caractéristiques du projet :

Hauteur en bout de pale : 150m

Puissance unitaire : 3 à 5 MW



Le site éolien de Bambou et ses contraintes

✈ 2^{ème} délibération favorable du conseil municipal

✈ Recherche de solutions pour la contrainte Météo France

✈ Etude d'incidence réalisée sur le radar météo

✈ Lancement des états initiaux écologiques et paysagers

2013

2015

2017

2018 - 2019

✈ Commencement du projet
 ✈ 1^{ère} délibération favorable du conseil municipal

✈ Début du partenariat Nouvergies et Energie Eolienne France (EEF)

Qui sommes-nous ?

Nos 2 sociétés développent des projets éoliens jusqu'à l'obtention des autorisations d'exploitation à minima.

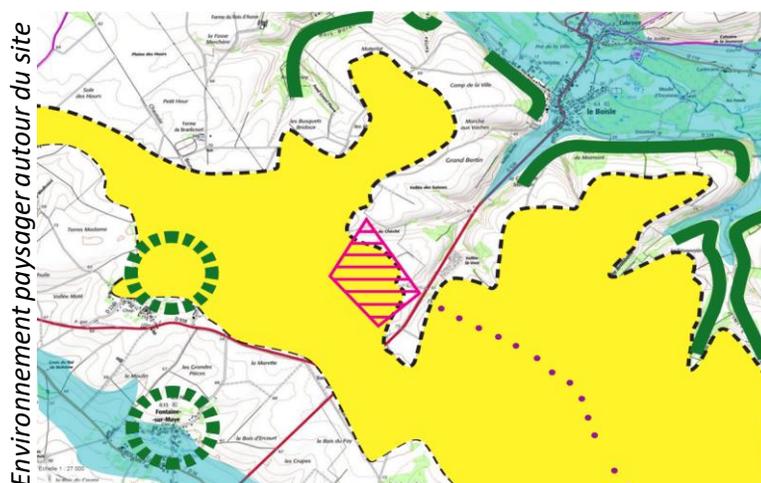
Ce partenariat repose sur l'expertise locale de **Nouvergies** qui s'investit dans la transition énergétique depuis 2000, et sur les connaissances de **EEF**, filiale du constructeur Eno Energy.

Planning à venir

- Campagne de mesures acoustiques,
- Validation de l'implantation définitive,
- Réalisation des Photomontages,
- Analyse des impacts,
- Passage d'un géomètre,
- Réalisation de l'étude de dangers,
- Concertation,
- Dépôt du dossier.

Etude paysagère

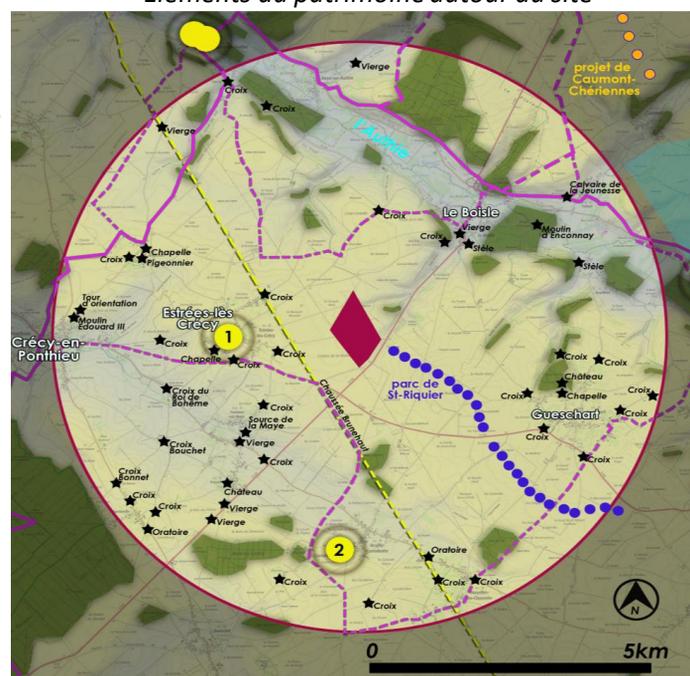
L'état initial paysager a été finalisé en janvier 2019. Cette première étape offre une lecture globale du paysage avec l'identification de ses caractéristiques et enjeux majeurs.



Environnement paysager autour du site

- Zone d'implantation du projet
- Eoliennes existantes du parc de St-Riquier
- Partie sommitale du plateau agricole autour d'Estrées-lès-Crécy
- Vallées de l'Authie et la Maye présentant une occupation végétale et des profils différents
- Hauts de versants des deux vallées
- Cordons arborés accompagnant les versants de la vallée de l'Authie
- Présence de ceintures arborées autour des bourgs

Éléments du patrimoine autour du site



- Zone d'étude du projet
- Périmètre proche (5km)
- Projets déposés et en instruction
- Parcs existants et autorisés
- MH inscrits
- Couverture boisée
- Patrimoine local non protégé
- Voie historique « Chaussée Brunehaut »
- Chemins de randonnée

Les éléments du patrimoine non protégés dont la sensibilité a été soulignée :

- Les croix les plus proches situées sur les franges est de Estrées-lès-Crécy et sur les franges nord de Fontaine-sur-Maye,
- La tour d'observation de la bataille de Crécy qui offre un large panorama sur le plateau.



Croix Estrées-lès-Crécy

Tour de la bataille de Crécy

Synthèse globale de l'état initial pour toutes les aires d'études :

- Des paysages d'intérêt de la vallée de l'Authie, de la Maye et la forêt de Crécy,
- Plusieurs édifices d'Hesdin dont un beffroi Unesco,
- L'église inscrite d'Estrées-lès-Crécy, le château inscrit de Brailly-Cornehotte et la Ferme Manoir de Gennes- Ivergny,
- Les belvédères emblématiques d'Auxi-le-Château et de St-Riquier.

Etude écologique

Les inventaires écologiques se sont déroulés sur un cycle biologique complet, avec des visites sur le terrain d'écologues experts, du **20 avril 2018 au 2 avril 2019**. Il en résulte un total de 45 espèces recensées au niveau de l'aire étudiée.



Les enjeux détectés à ce jour concernent la nidification d'un couple de **Busards cendrés** dans le périmètre rapproché. Le nid est en dehors du site d'implantation.

Une question sur le projet ?

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les chefs de projets en charge du dossier :

Auréliac Lacoste

EEF Sas

aurelie.lacoste@eno-energy.com

01.43.40.35.33

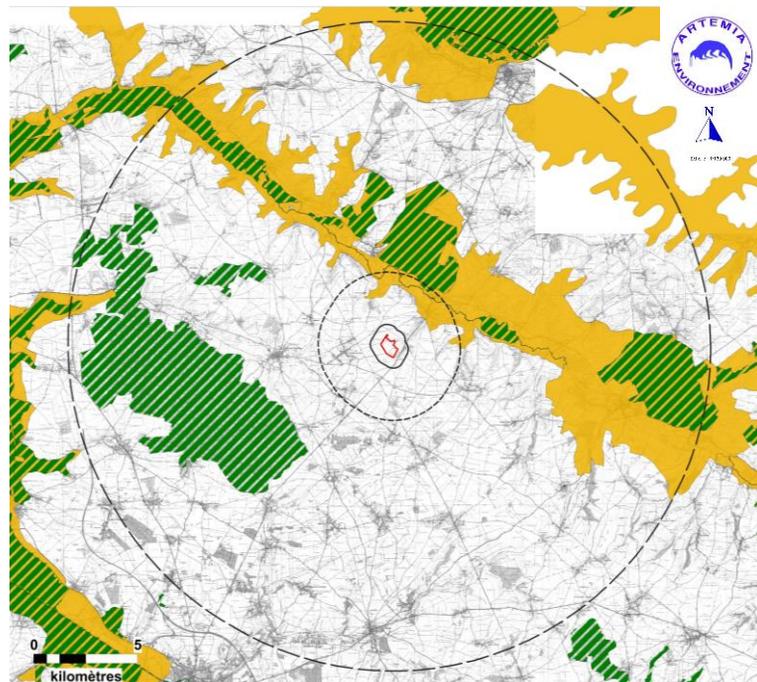
Hervé Petit

NOUVERGIES

hervé.petit@nouvergies.com

06.62.45.28.95

Localisation des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)



Récapitulatif des études réalisées :

- ✈ L'état initial environnemental est terminé depuis avril 2019. Il sera complété par les données chiroptères du mâât en novembre 2019,
- ✈ L'état initial paysager a été finalisé en janvier 2019,
- ✈ L'acoustique est en attente de conditions météo favorables,
- ✈ Le mâât de mesures a été installé en juin 2018 et sera sur site jusqu'à décembre 2019,
- ✈ Une étude d'incidence sur le radar Météo France a été réalisée en 2018.